

# Indicateur gestion

Sensibilisation

## Sources

- Sites internet communaux
- Préfecture du département
- Entretien avec la commune ou l'EPCI

## Qualité

- Résolution / échelle : Commune
- Date de la donnée : 08/2018
- Fréquence de mise à jour : Le caractère évolutif de cet indicateur est assez important. L'indicateur peut être mis à jour tous les 2 ans.

# Présence d'associations sur les risques côtiers

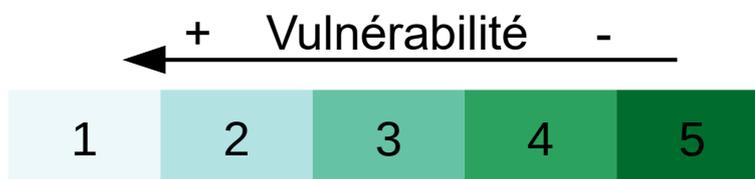
## Objet

A travers cet indicateur, on cherche à estimer l'implication de la population aux problématiques concernant les risques côtiers, par la présence d'associations locales (commune ou intercommunalité) traitant de cette thématique sur le territoire.

Le dynamisme du milieu associatif révèle une implication de la population dans la vie de son territoire, également une capacité de la collectivité à soutenir financièrement et logistiquement ces démarches. Le nombre important d'associations et leur diversité d'actions nous obligent à nous concentrer sur celles qui traitent spécifiquement des risques côtiers.

→ Plus il y a d'associations impliquées dans ces problématiques, plus la population a connaissance du risque et s'implique, donc moins le territoire est vulnérable.

## Calibrage



Notation en fonction de l'existence d'associations et de leur implications territoriales sur le thème des risques côtiers :

1. Pas d'association locale impliquée dans les risques côtiers
2. Association(s) locale(s) impliquée(s) ponctuellement (risques côtiers à la marge)
3. Association(s) locale(s) traitant explicitement des risques côtiers
4. Une association locale principalement consacrée aux risques côtiers
5. Plusieurs associations locales principalement consacrées aux risques côtiers